



Communiqué de presse de la Confédération CGT

Montreuil, le 19 mars 2020

La santé des citoyens et du monde du travail d'abord !

La crise sanitaire extrêmement grave que traverse le monde et, notamment, notre pays amène à prendre des mesures indiscutables pour protéger la santé des citoyens.

D'abord, il faut veiller à ne pas surcharger des hôpitaux – déjà fortement fragilisés par des politiques d'austérité menées depuis des années – en empêchant la circulation du virus. C'est grâce à ce système de santé et à l'abnégation du personnel soignant que les vies de toutes et tous et, en particulier, des plus fragiles sont préservées. La CGT salue de nouveau tous les agents hospitaliers, des services et entreprises publiques qui, attachés à leur mission et au service des citoyens, poursuivent leur travail dans des conditions extrêmes. Elle salue également tous les salariés du privé, du commerce, des transports, de l'agroalimentaire, etc... des secteurs où la crise montre à quel point leur travail est nécessaire.

MAIS TOUT N'EST PAS ACCEPTABLE !

Le ministre de l'Économie le disait ce matin « Quand la maison brûle, on ne compte pas les litres d'eau pour éteindre l'incendie ». Or, beaucoup trop d'entreprises à l'heure actuelle refusent de suspendre leurs activités – alors que celles-ci ne sont pas indispensables à la vie de la nation – et continuent à faire travailler des salariés, sous-traitants, intérimaires, sans même respecter les précautions élémentaires.

Ce n'est pas possible.

On ne peut pas d'un côté écouter les discours des scientifiques, chercheurs, médecins qui appellent à une véritable mobilisation citoyenne pour sauver des vies, déclarer l'état de guerre, comme l'a fait le Président Macron et accepter que des entreprises ne contribuent pas à ce nécessaire effort de solidarité nationale.

Le Président et le Premier Ministre n'ont pas tenu un discours assez clair vis-à-vis des entreprises qui ne sont pas vitales à notre fonctionnement et, déjà, le patronat, Medef en tête, tente de s'inscrire dans cette brèche.

Ce n'est pas acceptable !

La construction d'un bateau, d'une voiture, d'une maison... ne peuvent-ils donc pas être décalés dans le temps ? Cela nécessite-t-il de faire courir des risques au personnel soignant et à toutes celles et ceux qui ne pourront être pris en charge de manière optimum ?

La CGT demande solennellement que les organisations syndicales et patronales ainsi que le gouvernement listent ensemble les entreprises essentielles à la continuité de notre vie, que celles-ci s'engagent à protéger leurs salariés, tant par la fourniture d'équipements individuels que par la mise en place de mesures collectives, et que les autres diffèrent toutes leurs activités avec paiement des salariés. Les employeurs refusant de respecter les consignes de sécurité auraient une lourde responsabilité sur la santé de leurs salariés et la propagation du virus.

Elle refuse également que soient renforcées des dérogations généralisées au code du travail en matière d'horaires de travail, de repos hebdomadaires, de prises de congés. La conscience professionnelle et le sens de l'intérêt général suffisent à l'engagement du monde du travail.

Par contre, les milliards d'euros annoncés pour soutenir l'économie doivent être utilisés de façon plus équitable, d'abord à la protection urgente des travailleurs et des travailleuses les plus impliqués dans cette crise. Ils doivent aussi servir à un financement intégral du chômage partiel car les règles n'ont pas changé en la matière sauf pour les entreprises qui seront remboursées, elles, à 100%. Certains grands groupes financiers ont les moyens de contribuer à cette solidarité nationale.

La CGT continue à être présente et disponible à tous les niveaux pour la défense des intérêts et de la santé du monde du travail.